

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le mardi 27 octobre 2020 à 18h30, à la Mairie de Coisy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

Présents : Claude DEFLESSELLE, Annie DA COSTA, Rose-Marie LESCOT, Sandrine LETIERCE, Thierry SAGUEZ, Philippe BERNARD, Cédric BELLEGUEULLE, Florent PECQUERY, Annick SAGUEZ, Jennifer VAILLANT

Absent : Frédéric NARDELLO

Annie DA COSTA a été nommée secrétaire de séance.

CHEMIN DU BUS SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que la route allant vers la N25 sera barrée du 02 novembre au 22 décembre 2020. Il précise qu'il va avoir un problème pour le passage du bus scolaire qui se rend au collège.

De ce fait, Monsieur le Maire propose trois solutions :

- Demander au bus scolaire de passer par le chemin rural
- Arrêt rue du soleil levant
- Conserver l'arrêt actuel, puis passer par la rue du chêne, rue du priez, rue des peupliers et la rue de Perriot.

Après échange, le conseil municipal adopte la troisième solution.

RAPPEL : l'abri du bus suite à la demande du transporteur sera proche du local de l'agent communale.

AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a fait appeler à une entreprise pour évaluer la conformité de l'aire de jeux. Après passage de celle-ci, l'aire de jeux est aux normes. Il manque juste un panneau ainsi que le certificat de conformité pour le sol souple.

Une réserve a été mise sur la pose de sable au niveau de la descente des toboggans.

Le Maire rappelle également que les jeux seront à faire vérifier tous les ans et le sol souple tous les 3 ans.

11 NOVEMBRE 2020

Suite à la crise sanitaire, le Maire pose la question de la célébration du 11 novembre. Après les échanges et les dernières mesures du gouvernement, le 11 novembre est annulé.

CONVENTION AVEC LA CCTNP

La CCTNP propose deux conventions pour le pôle ADS et pour les travaux de voirie rue de Perriot, après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les deux conventions.

RALENTISSEURS

Suite à la convention avec la CCTNP, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin de demander une aide au titre des amendes de police afin de réaliser un ralentisseur rue de Perriot. Le coût des travaux est de 10 223€ HT.

INFORMATIONS DIVERSES

Point sur la salle socioculturelle : Les travaux avancent correctement. Le conseil municipal précise qu'il n'y a pas besoin de portes aux vestiaires.

Point sur l'étanchéité du château d'eau : L'entreprise RESINA débutera les travaux en Février, Mars 2021. Cependant, dans la rue de Perriot il aura une baisse de pression pendant la durée des travaux. Le coût est de 82 696€ HT.

Groupement d'achat d'énergie : Monsieur le Maire informe que la FDE a proposé un groupement d'achat d'énergie électrique, la commune a déjà adhéré à ce groupement d'achat d'énergie. Le Maire rappelle que cet achat d'électricité ne concerne que l'éclairage public, il a demandé à la FDE de rajouter les points d'apports électrique suivant : église, mairie, salle socioculturelle.

De plus, Monsieur le Maire informe que la Cegelec attend la commande des diodes afin réparer les candélabres rue de Perriot.

La première adjointe demande également à Monsieur le Maire de demander à l'entreprise de nettoyer l'ensemble des globes des candélabres.

Des délibérations techniques seront prises afin d'ajuster la comptabilité avec le percepteur. Cela concerne 0.01€ pour le CCAS et le passage des comptes 20 au compte 21 pour l'investissement concernant la salle.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il faut anticiper les travaux afin de réaliser un budget plus conforme aux réalisations à faire de ce fait, les conseillers proposent de réfléchir :

- Améliorer l'état de la chapelle
- Embellissement d'un transformateur en lien avec Territoire d'Energie Somme (FDE80)
- Revoir le fonctionnement de l'éclairage du clocher de l'église
- Demander au syndicat des Alençons un devis pour refaire la troisième porte de l'église
- Mise en place de caméra au trou torain et au cimetière

Différents conseillers font un compte rendu de leur participation aux commissions de la CCTNP : Finances, personnel, enfance-jeunesse et au syndicat Alençons.

Une discussion s'engage sur la possibilité d'adhérer à Amiens Métropole après un tour de table 7 conseillers sont POUR, 2 sont CONTRE et un s'abstient. Monsieur le Maire est chargé de prendre contact avec la CCTNP pour envisager la sortie de la commune de ce EPCI.

La séance s'est clôturée à 20h45.

Annie DA COSTA

